

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Procès-verbal d'une séance régulière du Comité consultatif en Environnement de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, tenue le 24 avril 2023, à 19h au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Sylvain Harvey, Joël Mercier et Michael Timmouth ainsi que mesdames Stéphanie Duchesne, Ginette Grenier et Julie-Marc Aurèle.

Est également présent : monsieur Mathieu Langlois, directeur du service de l'Environnement, ce dernier agissant à titre de personne ressource et secrétaire.

Est absente Mme Virginie Lupan.

À 19h05, la présidente déclare la séance ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Julie-Marc Aurèle ajoute un point en 7.1 concernant le comité d'accès l'eau mentionné par la conseillère Mme Helen Morrison au dernier conseil municipal du mois de mars.

Mme Stéphanie Duchesne ajoute un point en 8.1 concernant le processus de sélection des candidats du CCE.

Mme Stéphanie Duchesne ajoute un point en 8.2 concernant l'interdiction d'assister aux séances du CCE en visioconférence.

Il est proposé par Stéphanie Duchesne, appuyé par Joël Mercier et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2023
3. Tour de table
4. Nomination président et vice-président
5. Suivis
 - 5.1 Rapport Hémisphère – modifications
 - 5.2 Affiches finales – sensibilisation sur la protection des lacs
 - 5.3 Journée de l'arbre mai 2023 – bénévole et guide de plantation
 - 5.4 Communication avec conseil et CCU
6. Règlementation
7. Affaires nouvelles
 - 7.1 Comité de citoyen sur l'accès à l'eau
8. Varia
 - 8.1 Processus du comité de sélection des candidats du CCE
 - 8.2 Interdiction d'assister aux séances du CCE en visioconférence
7. Dépôt de documents

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux du 27 mars 2023

Il est proposé par Julie-Marc Aurèle, appuyé par Joël Mercier et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en Environnement du 27 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Tour de table

Les membres du CCE font un tour de table au bénéfice du nouveau membre entrant M. Michael Timmouth.

4. Nomination président et vice-président

Les mandats de la présidente ainsi que du vice-président ayant pris fin, les membres du CCE doivent désigner un président.e et vice-président.e en accord avec la disposition de l'article 12 du Règlement numéro 464-2019 sur le comité consultatif d'environnement.

Les membres du CCE nomment Mme Ginette Grenier en tant que présidente du CCE et Mme Stéphanie Duchesne en tant que vice-présidente.

5. Suivis

5.1 Rapport hémisphère - modifications

Le secrétaire énonce que pour des raisons de confidentialité, les modifications apportées au rapport du Groupe Hémisphère seront présentées en séance tenante. Le secrétaire indique que le rapport présente des informations qui n'ont pas encore fait état de décisions ou d'orientations de la part du conseil municipal et qu'il serait plus judicieux d'éviter de transmettre ce rapport par voie de courrier électronique ou autre format. Les membres du CCE déclarent qu'ils ont porté un serment de confidentialité et recommandent que les documents pertinents liés aux séances du CCE leur soient transmis à l'avance. Cette méthode de fonctionnement améliore grandement leur capacité d'analyse des différents dossiers étudiés lors des séances du CCE. Le secrétaire se charge de consulter les parties prenantes visées par ce sujet afin d'établir une ligne directrice claire au bénéfice de tous.

Le secrétaire présente les grandes lignes des modifications apportées au rapport du Groupe Hémisphère. Les modifications ont été recommandées par la firme d'urbanisme en charge de la révision réglementaire et des modifications du plan d'urbanisme. Les modifications détaillées sont les suivantes :

- Retrait du concept de zone à développement au rapport et inclusion de cette dernière au concept de zone d'encadrement. En effet, compte tenu de la multitude de contraintes biophysiques et de leur répartition touchant l'ensemble du territoire de la Municipalité, peu de secteur sont dit « libre » de contraintes biophysiques. Le concept de zone d'encadrement s'applique ainsi beaucoup mieux au visage environnemental de la Municipalité.
- Inclusion des forêts anciennes dans la planification et cartographie des zones d'encadrement
- Ajout de recommandations à appliquer pour l'ensemble du territoire.

Les nouvelles cartes seront disponibles dans le répertoire commun des membres du CCE.

Le secrétaire énonce que les prochaines étapes probables et anticipées de la réforme réglementaire seront déterminées sous peu, mais qu'une rencontre entre la firme d'urbanisme et le conseil municipal aura lieu, à la suite de laquelle les grandes orientations de la réforme seront établies. Les membres du CCE recommandent qu'ils puissent alors étudier et se prononcer en vertu de ces orientations, et ce, en respect de l'article 6 du Règlement numéro 464-2019 sur le comité consultatif d'environnement.

5.2 Affiches finales sensibilisation sur la protection des lacs

Le secrétaire présente les deux projets d'affiches modifiées à la suite des recommandations des membres du CCE énoncées lors de la séance du mois de mars.

Les membres du CCE proposent une modification de la deuxième affiche présentée. Sur cette affiche, l'indication « lavage d'embarcation obligatoire » devrait être en caractère plus gros afin de mettre l'accent sur l'importance du lavage des embarcations nautiques.

Les affiches seront distribuées par la municipalité et par l'entremise de l'ABVLacs. Le CCE rappelle l'importance de la distribution dans les résidences de location.

5.3 Journée de l'arbre mai 2023 – bénévole et guide de plantation

Le secrétaire indique qu'un guide de plantation sera mis sur la page internet de la journée de l'arbre et sera mis à la disposition des citoyens lors de la journée de l'arbre.

Mme Ginette Grenier, Julie-Marc Aurèle et M. Michael Tinmouth se portent volontaire bénévole lors de la journée de l'arbre. Le secrétaire s'engage à communiquer la date de réception des arbres ainsi que la date finale de la journée de l'arbre dès qu'il aura reçu les dates de l'organisme responsable de la distribution des arbres.

Une boîte pour recueillir les dons au fonds environnemental de la Municipalité sera à nouveau mis en place lors de l'activité. Une mention à l'effet de la possibilité de faire un don d'argent pour le fonds environnemental lors de la journée de l'arbre sera présenté dans les médias sociaux liés à la journée de l'arbre.

5.4 Communication avec conseil et CCU Compte tenu que les demandes de rencontre des membres du CCE avec les conseillers municipaux n'ont pas fait état de retour de leur part, la présidente et vice-présidente du CCE désirent pouvoir rencontrer la mairesse afin

- d'identifier les meilleurs moyens de communiquer avec les membres du conseil municipal et
- d'obtenir une date de rencontre avec les membres du conseil municipal afin de présenter et discuter des faits saillants des procès-verbaux du CCE de 2022 et 2023.

D'autres part, le CCE réitère l'idée d'avoir une rencontre conjointe avec les membres du CCU. L'objectif serait de tenter de synchroniser les recommandations et interventions des deux comités dans l'avènement de la modification règlementaire à venir et autres dossiers communs. Mme Ginette Grenier communiquera avec le président du CCU M. Yvan Raymond

6. Règlementation Aucun nouveau projet de règlement à caractère environnemental.

7. Affaires nouvelles Aucun nouveau sujet est annoncé lors de la présente séance.

7.1 Comité citoyen sur l'accès à l'eau À la suite des discussions, la présidente du CCE transmettra une lettre directement à Mme Helen Morrison afin de lui fournir des suggestions pour la formation du comité soit la participation de membres du CCE et de l'ABVLacs.

8. Varia

8.1 Processus de sélection des membres Mme Stéphanie Duchesne propose d'établir une grille de sélection plus étoffée qui permettrait de mieux évaluer les candidat.es entre eux lors du prochain appel de candidature au CCE. Cette grille sera présentée en septembre à cet effet et/ou avant la prochaine campagne de sélection des nouveaux membres.

Les membres du CCE désirent remercier chaleureusement M. Serge Pronovost et soulignent l'importance de l'apport de M. Pronovost aux travaux du comité depuis 2019. Les membres du CCE profitent de l'occasion pour lui témoigner leur appréciation envers son engagement sans faille.

Une lettre de remerciement écrite par l'ensemble des membres du CCE lui sera également transmise à cet effet.

8.2 Interdiction d'assister aux séances du CCE en visioconférence Le secrétaire indique qu'à la suite d'une directive de la direction générale, la participation aux séances du CCE en visioconférence est temporairement suspendue. De nouvelles directives à ce sujet suivront.

Les membres du CCE déplorent cette directive et recommandent qu'ils puissent poursuivre leur participation en visioconférence lors des séances du CCE.

9. Dépôt de documents

10. Levée de la séance La présidente déclare la séance levée à 21 :30, proposé par Julie-Marc Aurèle et secondé par Stéphanie Duchesne.

Date de la prochaine rencontre : lundi 29 mai 2023.

Tableau des suivis	
Suivi des demandes de rencontres des membres du conseil municipal	G Grenier
Projet de politique d'accès à l'eau	CCE
Enjeux liés aux sentiers	CCE
Évaluation environnementale du site des CÉillets	M Langlois
Mise à jour de l'avancement des puisards au cours de l'année 2023	M Langlois
Répertoire des documents CCE	M Langlois
Rencontre avec la mairesse	S Duchesne et G Grenier
Communication avec le Président du CCU	G Grenier

Ginette Grenier
Présidente

Mathieu Langlois
Directeur du service de l'Environnement